

15ème législature

Question N° : 30787	De M. Daniel Fasquelle (Les Républicains - Pas-de-Calais)		Question écrite
Ministère interrogé > Travail		Ministère attributaire > Travail, emploi et insertion	
Rubrique >formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse >Apprentissage des étudiants en master	Analyse > Apprentissage des étudiants en master.	
Question publiée au JO le : 30/06/2020 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 01/09/2020 (fin de mandat)			

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle interroge Mme la ministre du travail sur l'exclusion des étudiants en cycle master du plan de soutien au secteur de l'apprentissage durement touché par la crise du covid-19. Il attire son attention sur les conséquences néfastes d'une telle décision à court comme à long terme : cette exclusion risque en effet de conduire de nombreux étudiants à renoncer, faute de contrat d'apprentissage, à la poursuite de leur formation. Elle pèserait également sur l'embauche des bac + 5 au profit de candidats pourtant moins formés. Il lui demande donc quelles solutions elle envisage pour favoriser la formation comme l'accès au marché du travail des étudiants en cycle master particulièrement pénalisés par les conséquences de la crise sanitaire.